Pourquoi l'Islam permet-il la polygamie ?

Selon des statistiques mondiales, les taux de natalité masculins et féminins sont presque équivalents. Cependant, il est reconnu scientifiquement que les taux de survie des femmes sont plus élevés que ceux des hommes. De plus, lors des guerres, plus d'hommes que de femmes sont tués. Il est également prouvé que l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes, ce qui entraîne un nombre croissant de veuves par rapport aux veufs dans le monde. Ainsi, les femmes viendront à constituer la majorité de la population mondiale, et c'est pourquoi il n'est pas pratiquement approprié de restreindre chaque homme à une seule femme.

Dans les sociétés où la polygamie est légalement interdite, il est courant que les hommes aient des maîtresses et plusieurs relations intimes hors mariage, ce qui est une approbation implicite mais illégale de la polygamie. Ce phénomène prédominait avant l'Islam, qui est venu rectifier cette situation et préserver les droits et la dignité de la femme, la transformant d'une maîtresse en épouse respectée, jouissant de ses droits et de ceux de ses enfants.

Il est assez étonnant que ces sociétés n’aient aucun problème à accepter les relations hors mariage, voire les mariages entre personnes de même sexe, ainsi que les relations sans responsabilités claires et les enfants sans père. Cependant, ces sociétés ne peuvent en aucun cas accepter un mariage légal entre un homme et plusieurs femmes. L'Islam, en revanche, fait preuve d'une grande sagesse à cet égard et permet clairement à l'homme de pratiquer la polygamie, afin de préserver la dignité et les droits de la femme, tant qu'il a moins de quatre épouses et que les deux conditions de justice et de capacité sont remplies. La polygamie vise également à résoudre le problème des femmes qui ne peuvent trouver un mari célibataire et qui n'ont d'autre choix que d'épouser un homme marié ou d'accepter d'être la maîtresse de quelqu'un.

Bien que l'Islam autorise la polygamie, il n'est pas vrai qu'un homme musulman soit contraint d'épouser plus d'une femme, comme certains peuvent le croire.

{Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins, ... Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ...} [208] [Sourate Al-Nisā' : 3]

En réalité, le Coran est le seul livre religieux au monde qui clarifie le fait qu'il faut n'avoir qu'une seule épouse si la condition de justice ne peut être remplie.

{Vous ne pourrez jamais être équitables entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux. Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles, au point de laisser l'autre comme en suspens. Mais si vous vous réconciliez et vous êtes pieux... donc Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux.} [209] [Sourate Al-Nisā' : 129]

Dans tous les cas, une femme a le droit d'être la seule épouse de son mari en mentionnant cette condition dans le contrat de mariage, qui est une condition essentielle et contraignante qui ne doit pas être révoquée.

سؤال وجواب حول الإسلام
Source: https://mawthuq.net/demo/qa/fr/show/86/
Arabic Source: https://mawthuq.net/demo/qa/ar/show/86/
Sunday 1st of November 2026 06:39:32 AM